



Sabine, l'asso vélo de Rouen
<http://sabinerouenvelo.org/>
e-mail : rouensabine@fubicy.org
Tél : 0672003309



tcar
CH.S.C.T.
e-mail : chsct.tcar@wanadoo.fr
Tél : 0617325291

Le 07 JUIN 2017

OBJET : Limiter les conflits d'usages sur la rue Général Leclerc.

Monsieur le Président de la Métropole Rouen Normandie,

L'axe Alsace Lorraine - Général Leclerc - Général Girault représente une entité complexe d'espaces publics divers qui sont globalement sources de conflits récurrents entre usagers.

Depuis la mise en service de la plate-forme TEOR, la circulation d'autres usagers, que les bus, était interdite sur cet espace, elle restait tolérée sans verbalisation. Devant une augmentation de différents usagers et suite à des difficultés d'encombrement de la plateforme TEOR, au printemps 2015 les représentants des conducteurs au CHSCT de la TCAR ont déclaré en « danger grave et imminent » la piste TEOR interdisant immédiatement la circulation des TEOR, afin de pousser les gestionnaires de voirie à élaborer des solutions. Sans que ce soit la volonté des conducteurs, seuls les cyclistes se trouvaient stigmatisés. SABINE l'association des cyclistes à Rouen défendait alors, l'idée que les cyclistes pourraient quitter la plate-forme une fois qu'une place leur serait dédiée en bordure de cette infrastructure, refusant la stigmatisation et la verbalisation. Rien ne fut fait pendant un an... L'année 2016 revit une situation similaire se reproduire, les mêmes causes produisant les mêmes effets.... Sabine demanda une table ronde avec l'ensemble des acteurs, ce qu'accepta d'organiser la Métropole Rouen Normandie regroupant l'ensemble des usagers et les représentants des conducteurs désireux de trouver des solutions pérennes.

Cet outil démocratique permet de dialoguer, de mieux comprendre les besoins et les contraintes de chaque type d'usager et de commencer à esquisser des solutions consensuelles. C'est ainsi que le double sens rue Alsace Lorraine vu le jour, de façon consensuelle.

Il reste de nombreux aspects excessivement complexes qui demanderont encore beaucoup de travail à l'image de la zone autour de la rue Jeanne D'Arc ou de celle en proximité des arrêts TEOR.

Mais un segment fait unanimité des conducteurs et des cyclistes c'est sur la rue Général Leclerc entre Grand pont et PETIT JULLEVILLE où la suppression du trafic automobile est réclamée pour que les cyclistes occupent la place laissée libre. C'est aujourd'hui donc une revendication partagée que nous portons à votre connaissance.

C'est ainsi que nous sollicitons votre validation politique sur cette proposition commune aux conducteurs et aux cyclistes, nous nous tenons à votre disposition afin de vous rencontrer si vous y trouvez une utilité.

De plus nous espérons que ces constatations serviront à éviter les mêmes erreurs dans les futurs projets de transport en commun comme celui de T4.

Dans l'attente d'une validation positive à même de pouvoir permettre un apaisement de l'espace public, nous vous prions, Monsieur le président d'accepter nos salutations démocratiques les plus respectueuses.

Pour Sabine en charge du suivi du dossier
Mr Grima Guillaume Représentant Légal

Secrétaire Adjoint du
CHSCT/TCAR

M. COURTHIAL David